



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

allocations

Question écrite n° 120689

Texte de la question

Suite à la publication du rapport d'information n° 3529 réalisé par le député Dominique Tian sur le thème « Les fraudes organisées à l'assurance chômage », M. Thierry Mariani prie M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes de bien vouloir lui indiquer les suites qu'il entend donner à la proposition n° 1 : « Appliquer de façon prioritaire la Déclaration nominative des assurés (DIVA) aux secteurs à risque que sont le bâtiment et la confection ».

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120689

Rubrique : Chômage : indemnisation

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 mars 2007, page 2574